



CTM du 6 juillet 2017 : Déclaration préliminaire FO

**Madame et messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs,
Cher(e)s camarades,**

Le gouvernement « Philippe II », issu des élections présidentielles, puis législatives, est désormais en place.

Avec au programme un socle des ministères de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) - appuyé cette fois-ci par un ministère délégué dédié aux Transports - et de la Cohésion des Territoires (MCT) correspondant peu ou prou au format des ex-MEEM et MLHD. A la différence près du **retour de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après un bref passage au ministère de l'Ecologie**, livrant une nouvelle fois les agents à un jeu de bonneteau budgétaire. **Nous attendons du présent CTM des réponses claires sur le sort réservé aux personnels concernés !**

FO se félicite au passage que MTES et MCT gardent **une tutelle partagée sur un Secrétariat Général commun et sur la DGALN**, condition nécessaire à l'unité de pilotage des services, à la cohérence de portage des politiques publiques, ainsi qu'à la fluidité des parcours professionnels des agents.

Nous aurions presque pu nous féliciter, Monsieur le Ministre, que vous figuriez au rang de **ministre d'Etat et 2ème dans le rang protocolaire...si la précédente locataire de l'Hôtel de Roquelaure n'avait piteusement perdu tous ses arbitrages face à la 16ème ministre** (celle de la Fonction Publique). Avec une certitude néanmoins : vous n'aurez pas l'occasion de perdre d'arbitrage face à votre homologue de la Fonction Publique... **puisque celle-ci disparaît des attributions ministérielles !** Ou plus précisément qu'elle se trouve rattachée à Bercy, au ministère en charge de l'Action et des Comptes Publics.

Le signe incontestable que cette mandature est ouverte **sous le postulat que le service public constitue une source d'activités privatisables, et que les fonctionnaires constituent juste une charge pour la Nation, juste une dépense à réduire par tous les moyens.** Ce qu'a confirmé la teneur des premières annonces du ministre chargé à temps partiel de la Fonction Publique lors de son entretien avec FO il y a quelques semaines :

- pas de dégel du point d'indice et augmentation programmée de la CSG,
- individualisation renforcée des rémunérations,
- contournement du recrutement statutaire sur des fonctions dites « non régaliennes »,
- confirmation de la suppression de 120 000 postes,
- rétablissement du jour de carence,
- perspective d'une remise en cause des régimes de retraites

Et ceci avant même la livraison, décidément opportune, du rapport de la Cour des comptes le 29 juin dernier, pierre angulaire du discours austéritaire du Premier Ministre devant le parlement avant-hier, et ceci sans préjuger des impacts qui pourraient être issus pour les fonctionnaires d'une potentielle loi Travail « taille patron » !

Le signal pour FO que les fonctionnaires – victimes d'une baisse de pouvoir d'achat de 16 % depuis 2000 - devront se battre pour rétablir une pleine reconnaissance de leur valeur au bénéfice de la République, et pour défendre leurs intérêts collectifs qui ne manqueront pas d'être attaqués !!!

Et arrêtons-nous un instant sur cette opération de communication savamment orchestrée le 29 juin, tentant de nous faire prendre pour une tragédie grecque (dans tous les sens du terme) une grotesque *commedia dell'arte* interprétée par un gouvernement et une cour des comptes dont la complicité ne trompe personne.

Le tout sur l'air du « comment crier au loup pour mieux manger du fonctionnaire ! ».

La meilleure preuve ?

En osant présenter « **l'escroquerie PPCR** », en grande partie autofinancée par les agents, **comme un acquis positif impliquant que les fonctionnaires se serrent désormais la ceinture** sur l'ensemble du prochain quinquennat budgétaire !

En expliquant **que le service public devra subir de nouvelles saignées en moyens et effectifs !**

FO n'a jamais été complice de ce pseudo accord et s'en félicite jour après jour !!!

Ainsi, au collectif budgétaire, **FO oppose la défense collective des fonctionnaires et du service public.**

Face à l'austérité, **FO appelle à l'action et à la solidarité au sein des services pour dénoncer et lutter contre tous ses effets !**

Comme FO l'a d'ailleurs fait lors du CCAS du 20 juin, **en dénonçant l'ampleur d'un « surgel » d'ores et déjà appliqué aux crédits d'action sociale et de médecine de prévention**, ce qui déclenchaient derrière l'aveu par le directeur de la DGAFP d'**un coup de rabot global de 6,5 millions d'euros pour la seule action sociale**. Comment dès lors prêter une quelconque crédibilité aux effets de manches de l'administration **en matière d'égalité femmes/hommes, d'amélioration des conditions de vie et de travail des agents ou d'harmonisation vers le haut des prestations repas via le SGG (mais pour les seules DDI) ?**

Les enfants de vos personnels ne sauraient pas non plus subir les effets de la rigueur ou de l'austérité à travers leur accessibilité sociale aux colos organisées par l'association Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV) des MTES/MT/MCT, et ce, depuis 70 ans. Les colos participent à **l'éducation d'un enfant ou d'un jeune**, au nom de la complémentarité éducative, jouent un rôle primordial dans l'apprentissage de la citoyenneté et dans le développement du vivre et faire ensemble. Les colos du CGCV demeurent **un élément incontournable de la politique d'action sociale ministérielle**. FORCE OUVRIERE est très attachée à leur pérennité et vous demande de soutenir une activité éducative au service de vos ministères et de souligner votre intérêt pour la jeunesse et l'éducation populaire en garantissant les moyens humains, matériels et financiers attribués au CGCV. FORCE OUVRIERE vous demande de bien vouloir répondre à une demande d'audience sollicitée par le CGCV.

Le jour même de la présentation du rapport de la Cour des comptes, vous nous recevez justement. Et si vous étiez à cette occasion manifestement à l'écoute des constats, analyses et revendications exprimées par FO, **vous étiez aussi visiblement fatalistes quant aux arbitrages budgétaires à venir.**

Pour FO, le temps n'est pas à la résignation !

Le temps est bien à la mobilisation à tous les niveaux, y compris de votre part, **pour défendre les missions, les services et les personnels de nos ministères !**

D'autant, qu'il convient de rappeler quelques données de base : bien que le ministère de l'Ecologie ait pu apparaître en première ligne médiatique, en lien avec les négociations internationales sur le climat, **il aura figuré, avec le ministère chargé de l'Habitat, parmi les ministères les plus sacrifiés lors du précédent quinquennat**. Pour ces deux ministères, **ce sont ainsi 4819 ETP qui auront été supprimés** au cours des cinq exercices budgétaires, en prolongement voire aggravation des évolutions impliquées précédemment par la RGPP.

Globalement, notre périmètre ministériel **a ainsi perdu en 10 ans de l'ordre de 40 % de ses effectifs** (intégrant pour partie mais pour partie seulement les transferts routiers aux collectivités en 2007), **et 25 % depuis 2009**. Et il en est allé de même des moyens budgétaires puisque, concernant plus particulièrement l'Ecologie, **c'est, à périmètre constant, de 1,81 milliards d'euros que le budget du ministère aura été amputé durant les quatre premières années du dernier quinquennat**. Cette baisse drastique et continue de moyens depuis maintenant 10 ans a conduit à **une succession de restructurations, voire à des suppressions de missions impliquant des reconversions professionnelles en cascade**.

Avec en la matière **un nouvel avatar inacceptable et inexcusable** : l'abandon étudié des missions de Contrôle Réglementaire de la Construction, supports à la reconversion de personnels ayant subi l'arrêt de l'ingénierie concurrentielle, puis de la conduite d'opérations pour le compte de l'État. **FO dénonce fermement ce projet et attend de ce CTM que le niveau politique prenne position !**

NON, les services et établissements de nos ministères n'ont plus la place d'ajouter un cran sur la ceinture qu'on leur demande de serrer depuis plus de 10 ans : ou bien il ne leur restera bientôt plus que la longueur pour faire un nœud coulant à glisser autour du cou de leurs missions et du portage de vos politiques !

Alors **OUI, nous attendons fermement de votre part un engagement pour sortir nos ministères de la liste des ministères non-prioritaires**, en appuyant sur l'importance de leurs missions d'un point de vue sociétal, environnemental, économique et territorial.

Fondations de nos ministères, mode de portage de leurs politiques, moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, conditions pour restaurer un dialogue social ministériel, **autant de dimensions que nous avons mises sur la table auprès de vous** (retrouvez le dossier remis aux ministres [ici](#)), et nous n'y reviendrons pas dans le détail aujourd'hui. Pour autant, nous attendons des réponses rapides à défaut d'être immédiates !

Et nous ne manquerons pas l'occasion de ce CTM pour rappeler l'urgence :

- à décider **d'un moratoire sur toute nouvelle suppression d'effectif ou de mission**,
- à obtenir de nouveaux arbitrages **pour corriger les effets induits par la traduction de PPCR en général et permettre la non-transposition du RIFSEEP sur les corps techniques du ministère**,
- à **améliorer les dispositions appliquées aux corps administratifs en matière de RIFSEEP** (le dispositif actuel étant moins favorable pour les personnels que dans la plupart des autres ministères comme nous l'avons démontré par courrier du 5 mai 2017),
- à apporter une vigilance toute particulière **au maintien a minima des taux de promotion des différents corps ministériels, et tout mettre en œuvre pour dégripper l'ascenseur social**,

- à établir et défendre un vrai projet **permettant de sécuriser et de pérenniser la situation des ouvriers d'État relevant de votre gestion et garantir la continuité de leur recrutement.** Dans ce cadre, un projet de rénovation statutaire des OPA devait nous être présenté par le Ministère fin mai dernier, où en est-il ?
- alors que les boycotts des instances locales se multiplient, à obtenir **un nouvel arbitrage sur la date de potentiel transfert des agents « sécurité routière »** vers le ministère de l'Intérieur, proposer une convention de rétro-gestion pour l'année 2018 a minima, et **offrir des garanties de maintien en poste dans leur structure pour les agents non volontaires au moins équivalentes à celles offertes par le ministère de l'Agriculture** dans le cadre du décroisement des missions « environnement »,
- suite à nos interventions auprès de vos cabinets, à traiter **la situation explosive de la DEAL Mayotte,**
- à concentrer enfin les moyens de la DRH **au portage de ces dossiers prioritaires, au bon fonctionnement des instances de dialogue social dont les CAP ainsi qu'à la gestion des agents,** et certainement pas à les gaspiller en visant à créer des dispositifs de mobilité « au fil de l'eau » pour l'encadrement supérieur !

Je vous remercie.